



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 3599

Texte de la question

## ÉLECTIONS EN TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Christ, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Louis Christ. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Ce week-end, la Tunisie a connu un moment historique, avec le déroulement d'élections libres. Le peuple tunisien a pu s'exprimer démocratiquement, comme l'attestent les rapports publiés hier par les observateurs internationaux ; comme le confirme aussi notre collègue Dino Cinieri, président du groupe d'amitié France-Tunisie, qui s'est rendu sur place et a pu visiter de nombreux bureaux de vote. Il s'agissait, rappelons-le, pour les Tunisiens d'élire une assemblée chargée de poser les bases de ce qui sera demain la Constitution tunisienne.

Notre propre histoire, notamment en référence à 1789, nous enseigne qu'une société sans Constitution ne peut assurer la garantie des droits. Nous souhaitons que les peuples qui ont initié le Printemps arabe soient animés de la volonté de mettre au coeur de leur nouveau pacte les valeurs universelles de liberté et de respect des droits, les droits des femmes en particulier. C'est donc aujourd'hui une immense attente populaire et internationale qui pèse sur les 217 représentants élus par les Tunisiens.

Dans ce contexte, pouvez-vous, monsieur le ministre d'État, revenir sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé ce scrutin ? Comment faut-il interpréter le résultat de ces élections ? Faut-il s'en inquiéter, notamment au regard du respect des libertés fondamentales ? Pouvez-vous également nous dire de quelle façon la France continuera d'accompagner le peuple tunisien et ses représentants ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, comme vous, je pense que ce qui s'est passé dimanche dernier en Tunisie est une formidable bonne nouvelle. Après des décennies d'élections contestables et contestées, le scrutin s'est déroulé dans d'excellentes conditions : aucun incident notable et une très forte participation des électrices et des électeurs tunisiens. Le peuple tunisien a voté dans la liberté et l'enthousiasme.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur les choix qu'il a faits. Ce sont les Tunisiens et les Tunisiennes qui vont construire la Tunisie de demain. Mais, en tant qu'amis de la Tunisie et du peuple tunisien, nous sommes évidemment concernés par ce qui va se passer, et nous souhaitons de tout coeur que l'aspiration à la liberté, qui était au coeur de la Révolution du jasmin, ne soit confisquée par personne. C'est la raison pour laquelle il nous faut agir à trois niveaux.

D'abord à celui du multipartisme en Tunisie. Il y a des partis attachés à l'islam et des partis laïcs. Tous doivent pouvoir s'exprimer, se développer et convaincre l'opinion publique tunisienne de la justesse de leurs vues.

Ensuite, le dialogue avec le parti Ennhada, qui appartient à la mouvance des Frères musulmans. Il y a des tendances diverses - des durs et des modérés -, et nous devons continuer à parler avec eux pour faire en sorte que le respect qu'ils ont exprimé jusqu'à présent des principes qui nous sont chers soit assuré.

Enfin, la vigilance sur les principes. Vous savez que, dans le cadre du Partenariat de Deauville, la France est en première ligne pour aider la Tunisie et d'autres pays des printemps arabes. Dans ce cadre, nous devons vérifier

que sont respectées nos valeurs, c'est-à-dire l'alternance démocratique, l'État de droit, la liberté d'expression, et notamment la liberté des minorités religieuses, les droits de l'homme et l'égalité entre l'homme et la femme. Pour conclure, ma conviction est que les peuples musulmans ne sont pas condamnés à devoir choisir entre la dictature ou la théocratie ; il y a aussi, pour eux, un chemin vers la liberté et nous devons les accompagner sur ce chemin. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Christ](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3599

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2011